

ans), 45 élèves ont laissé le Séminaire pendant leur première année de philosophie ou avant la deuxième année; 55 pendant leur année de Rhétorique ou avant d'entrer en Philosophie; 47 durant la Seconde ou avant d'entrer en Rhétorique; 60 durant la Troisième ou avant la Seconde.

Des 45 élèves sortis en Mathématiques ou avant le Physique, 14 sont avocats ou clers-avocats; 3 sont médecins; 3 sont prêtres, ayant terminé leurs études ailleurs; 3 sont morts; 3 sont dans le commerce; 2 sont cultivateurs; 2 sont instituteurs; 1 est écrivain dans un bureau public; 1 étudie le génie civil; 1 étudie la pharmacie; 1 est arpenteur; 1 est employé dans une banque; 1 est meunier; 1 est collecteur; 1 est employé sur les chemins de fer.

Des 55 élèves sortis en Rhétorique ou avant les Mathématiques, 8 sont notaires ou clers-notaires; 8 sont dans le commerce; 7 sont avocats ou clers-avocats; 6 sont entrés dans un autre collège; 4 sont médecins ou clers-médecins; 4 sont morts; 3 sont cultivateurs, 3 sont arpenteurs; 3 sont écrivains dans les bureaux publics; 2 sont dans l'état ecclésiastique, ayant terminé leurs études ailleurs; 1 est instituteur; 1 est typographe; 1 est navigateur; 1 est employé sur les chemins de fer.

Des 47 élèves sortis en Seconde ou avant la Rhétorique, 10 sont dans le commerce; 6 sont notaires ou clers-notaires; 5 sont avocats ou clers-avocats; 5 sont morts; 4 sont cultivateurs; 1 est médecin; 1 est constructeur de vaisseaux; 1 est religieux; 1 est militaire; 1 est navigateur; 1 est employé dans un bureau de poste.

Des 60 élèves qui sont sortis en Troisième ou avant la Seconde, 17 sont dans le commerce; 5 sont avocats ou clers-avocats; 3 sont notaires ou clers-notaires; 3 sont instituteurs; 2 sont cultivateurs; 2 sont religieux; 1 est médecin; 1 est peintre; 1 est mort; 1 est arpenteur; 1 est écrivain dans un bureau public; 1 est employé dans une banque; 1 est typographe; 1 est pharmacien; 1 est navigateur; 1 est employé dans un bureau de poste.

Plusieurs élèves sortis ici en Troisième ou en Seconde, sont allés terminer leurs études ailleurs. Comme ils ne nous appartiennent plus, je n'ai pas cru devoir faire mention d'eux; cependant il reste encore pour chaque classe quelques élèves dont l'occupation actuelle n'est pas marquée; ici je n'ai pu la connaître.

M. C.

Collège de Ste. Thérèse 21 Février 1861.

M. le Rédacteur.

Depuis tant de siècles qu'il existe des académies, des collèges, des écoles de toute sorte on a inventé bien des systèmes pour mettre un frein aux dispositions un peu turbulentes de la jeunesse et l'obliger de se livrer à l'étude. Chacun cherche, invente de nouveaux moyens de répression et se plaît à ajouter quelques anneaux aux chaînes que pourtant elle trouve toujours trop pesantes. Aujourd'hui, comme autrefois, en Canada, comme ailleurs, on marche dans la même route, et certaine-

ment on ne sait pas, par rapport aux réglemens, le conseil que Boileau donne à celui qui veut former son style; "ajoutez quelquefois et souvent effacez;" car le plus souvent on ajoute. Je ne sais s'il en est ainsi pour vous, M. le Rédacteur, mais une réflexion me toujours frappée: les commotions politiques bouleversent le monde, les gouvernements despotiques dans beaucoup de pays font place aux monarchies constitutionnelles; on proclame partout que les peuples doivent se gouverner par eux-mêmes, et cependant les écoliers sont étrangers à ce mouvement, les flots révolutionnaires battent en vain les murs des collèges, le régime absolu y domine toujours. Les idées d'émancipation s'y sont, il est vrai, quelquefois introduites, on a tenté de secouer ses chaînes, mais quelques coups de férule, l'expulsion des plus remuants, voilà quel a été le résultat des généreux efforts des champions de la liberté. Les pinssims, les heures de silence, les attitudes de pénitence bien humiliantes sont toujours à l'ordre du jour. Puisqu'il faut avouer, à contrecœur bien entendu, qu'il n'y a pas d'autres méthodes de gouverner les écoliers, et que l'expérience nous prouve qu'il est inutile d'avoir recours à la force, nous n'avons d'autre parti à prendre que d'obéir en silence aux systèmes qui nous régissent, de donner une adhésion spéciale et publique à ceux qui sont plus conformes à nos goûts. Nous savons qu'il en existe beaucoup et de très-bons au collège de Québec, mais nous en avons un qui n'est peut-être pas usité chez vous, et qui mérite des éloges car il contente à la fois et les maîtres et les écoliers. Vous avouerez avec moi que c'est assez rare.

Voici en quoi il consiste..... Le premier mardi de chaque mois, lorsque le temps est beau et que le soleil illumine de ses rayons les vastes plaines, qui du haut de notre salle d'étude se déroulent aux regards de l'écolier que le scrupule n'empêche pas de lever les yeux de temps en temps, on donne un congé à ceux qui dans le cours du derniers mois, ont su maîtriser leur langue dans les temps de silence et qui ne se sont pas contentés d'admirer les corniches pendant le temps du travail. C'est un moment vraiment solennel que celui, où M. le directeur montant à la tribune de notre salle d'étude, et déroulant une longue feuille de papier, annonce qu'il va faire la séparation des bons et des méchants. Il se fait un profond silence, l'anxiété se peint sur toutes les figures, chacun interroge sa conscience, repasse dans sa mémoire les crimes et les peccadilles qu'il a commis et cherche à diviner la sentence qui va être prononcée sur lui. Pour moi je me

crois toujours au jugement dernier. Souvent le directeur élève la voix au milieu de ce silence et commence à proclamer les noms des élus. Un éclair de joie illumine à l'instant les figures de ces bienheureux; mais les autres n'en deviennent que plus inquiets, c'est avec raison qu'on peut dire d'eux alors *interturbatores*. Il en reste beaucoup et ce pendant la liste achève, grand Dieu! Quel moment terrible. Qu'elle cruelle incertitude! Chacun se demande si son nom va enfin retentir dans la salle. Il est vraiment curieux de voir les transformations que subissent, en un clin d'œil, toutes ces figures allongées; on dirait que la baguette de quelque fée les métamorphose à chaque instant. Mais tout est fini, le sort de chacun est fixé, la sentence est prononcée: "Allez bons écoliers, dit le juge en s'adressant aux élus, allez goûter les fruits de vos travaux, de votre bonne conduite, et vous écoliers paresseux ou dissipés restez ici pour réparer le temps perdu." Alors se fait la cruelle séparation. Les premiers se précipitent hors de la salle d'étude et passent en bondissant au nez des pauvres réprouvés, qui n'ont rien de plus pressé que d'ouvrir leur pupille et de s'y plonger la tête. Bientôt les portes de la prison se referment pour longtemps sur ces infortunés. C'est alors que seuls avec leurs pensées, ils comprennent tout l'horreur de leur situation. Les cris de leurs joyeux confrères, perçant les murs, viennent, à tout moment, leur rappeler leurs malheurs et leur inspirer des remords cuisants. Qu'ils gémissent de voir sacrifié un beau congé à la satisfaction d'un moment, au plaisir de souffler quelques mots à l'oreille d'un voisin, dans un temps de silence! La seule consolation qui leur reste est de savoir que leurs souffrances ne dureront pas toujours et qu'ils pourront une autre fois obtenir ce qu'ils regrettent tant. Je vous assure, M. le Rédacteur, que je n'ai jamais subi une telle captivité, sans avoir la contrition parfaite et sans prendre la faute passée. Enfin après plusieurs heures de torture, la cloche annonce la délivrance de ces pauvres captifs qui s'en vont s'en trop de façon cependant, (comme on dit au collège) rejoindre leurs heureux compagnons, dont les figures animées contrastent avec le teint pâle et la triste mine des réprouvés. Mais cette différence disparaît peu à peu, élus et réprouvés sont bientôt confondus et tous, en reprenant leurs occupations habituelles, se mettent sur leurs gardes, les uns afin de ne pas perdre ce qu'ils ont si bien goûté, les autres afin de mériter ce qu'ils ont tant pleuré.

L. O. D.